


PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : Z P 2 1 0 3 0 2 1 7

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contre-visite	17/01/2019	19000120
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ	
Favorable	<p>La connaissance de l'ensemble des défaillances constatées sur ce véhicule nécessite de disposer également du procès verbal de contrôle technique périodique</p> <p>DÉFAILLANCES MINEURES 0.6.6.a.1. JUSTIFICATIF D'INSPECTION PÉRIODIQUE DES RÉSERVOIRS D'AIR : Absent ou non conforme 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)</p> <p>COMMENTAIRES Véhicule non soumis aux exigences relatives aux chronotachygraphes de par son usage déclaré</p>	
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ		
19/12/2019		
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE		
Contrôle technique périodique		
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE		
N° D'AGRÈMENT : S022Z069		
(9) RAISON SOCIALE : CMPL		
(3) COORDONNÉES : ZA Du Maudez 22540 PEDERNEC		
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR		
N° D'AGRÈMENT : 022Z7012 NOM ET PRÉNOM : QUERE YANN SIGNATURE : 		
IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1 ^{ère} mise en circulation		
CQ-962-AH (F) 22/01/2013 26/06/1997		
Marque Genre Carrosserie		
IVECO VASP INCENDIE		
(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale		
ZCFA1GG0002194754 N3		
Type/CNIT Énergie		
A1GG003A36 GO		
Document(s) présenté(s)		
Certificat d'immatriculation		
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ		
17024		
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES	
ÉTAT DE CHARGE : A vide CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule à moteur de transport de marchandises IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :	<p>Opacité des fumées ($\leq 3,00 \text{ m}^{-1}$) : C2 : $0,24 \text{ m}^{-1}$ C3 : $0,15 \text{ m}^{-1}$ C4 : $0,10 \text{ m}^{-1}$ Moyenne : $0,16 \text{ m}^{-1}$</p> <p>Feux de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.7% D : -1.7% h : <0.8m</p> <p>Feux de brouillard avant (-1.0% à -3.5%) : G : +1.1% D : -0.8%</p> <p>État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules non aménagés pour le transport de charges autres que celles prévues pour leur usage</p>	
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE		
PROCÈS-VERBAL N° : 18016637 DATE : 20/12/2018 N° D'AGRÈMENT DU CENTRE : S022Z069		

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER